



# ASSOCIATIONS

## COMITÉ DES FÊTES

Voilà après 24 kg de pommes et 40 kg de pommes de terre de pelées ainsi que plusieurs salades triées et nettoyées, le comité vous a proposé ce mois-ci sa première soirée de l'année aux sonorités irlandaises.

Le président et tous les membres du comité des fêtes remercient tous les participants à cette belle soirée de la St Patrick.



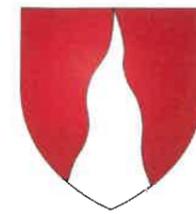
Nous remercions également le groupe Laurac Duconnemara pour l'excellente animation du début de soirée qui a été très appréciée par les participants et la disco-mobile Dance Flo'r qui n'a pas démerité non plus et assuré avec brio la suite de la soirée.

Encore merci à tous ceux présents samedi soir et nous vous donnons rendez-vous le 01 Juin pour un nouvel évènement.



## NOUVEAU SERVICE

PIZZA ROBERTO sera présent chaque MARDI de 17<sup>h</sup> à 21<sup>h</sup> sur le Parking de la Zone Artisanale "Fontuile"  
07 69 22 50 40



# LA GAZETTE SAINT-MARTINOISE

INFORMATIONS COMMUNALES 1<sup>er</sup> Trimestre 2024

N° 1



• Infos communales P2 • Vie scolaire P4 • Associations P5

## EDITO



Mes chers concitoyens,

Que dire de plus sur le bien vivre à Saint Martin que vous a exposé monsieur le Maire dans la gazette de décembre, hormis encore quelques incivilités commises sur les biens communaux, mais l'équipe municipale s'affaire à trouver le moyen d'enrayer tout cela.

Dans les effectifs du personnel communal, après de longues années au service de l'école, la cantine et la garderie, Michèle Panont a fait valoir ses droits à la retraite. A compter du 1<sup>er</sup> avril, Michèle aura de nouvelles occupations, bien plus reposantes. Encore merci à toi, Michèle pour tout ce que tu as fait pour nos têtes blondes.

Ca y est la maison des associations est quasiment terminée et très bientôt les associations pourront prendre leur quartier, reste encore quelques travaux à réaliser, notamment au niveau du parking.

En parlant associations justement, toujours aussi actives, même si aujourd'hui, il devient compliqué de trouver des bénévoles, le monde associatif vit bien et d'ailleurs je souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe du comité des fêtes (qui n'est pas si nouvelle, en fait, plutôt un remaniement de personnes).

En tant qu'ancien président de l'ASSM, je tiens à féliciter notre jeune équipe dirigeante sous la présidence de Thomas Peyras, pour leurs résultats en compétitions qui portent haut les couleurs de notre village.

Le poulailler partagé, dont le cheptel de poules ne cesse d'augmenter, grâce aux nombreuses familles qui jouent le jeu, est un exemple de solidarité communale.

Continuons d'œuvrer ensemble pour le bien des Saint Martinoises et Saint Martinois et de notre village.

Jean-Jacques Dreuilhe  
Adjoint au Maire

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 et le scrutin sera ouvert de 8 h à 18 h à la salle Guillaume Place du 19 mars 1962.

Les personnes non inscrites sur la liste électorale peuvent effectuer la démarche jusqu'au vendredi 3 mai 2024 à 18 heures. Passé cette date, vous ne pourrez participer au scrutin.

Vous devez déposer votre demande au secrétariat de la mairie accompagnée de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### MAIRIE

Place Léon Blum  
Tél. 04 68 94 97 72

Mail : [mairie.st.martin@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.martin@wanadoo.fr)

[www.saint-martin-lalande.com](http://www.saint-martin-lalande.com)

Secrétariat ouvert au public :

le lundi, mardi, mercredi ..... de 8<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>  
et de 13<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>

le jeudi ..... Fermé

le vendredi ..... de 8<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>

### ECOLE

Tél. 04 68 94 83 92

Mail : [st-martin5@wanadoo.fr](mailto:st-martin5@wanadoo.fr)

### AGENCE POSTALE

Tél. 04 68 94 96 12

Située sous la Mairie, place Léon Blum.  
Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8<sup>h</sup>00 à 11<sup>h</sup>30  
et le mercredi de 9<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00

### DÉCHETTERIE

La déchetterie de Castelnaudary est ouverte  
Tous les jours de 8<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>45  
La déchetterie de Saint Papoul est ouverte  
le mercredi de 8<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>  
et le samedi de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>



# INFORMATIONS COMMUNALES

## BONNE ANNÉE AUX SERVICES PUBLICS

Comme chaque année, Guy Bondouy, Maire et le conseil municipal invitent les services publics (mairie et école) à se réunir autour du verre de l'amitié avant les fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire a tenu à remercier chaleureusement les employés administratifs, techniques et l'équipe qui œuvre pour le bien-être des enfants à l'école mais aussi les enseignantes et les AESH en leur remettant un colis garni de bons produits locaux.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux de nouvel an a eu lieu le samedi 13 janvier en présence de nombreuses et nombreux Saint-Martinois, de Patrick Maugard, Maire de Castelnaudary, Conseiller Départemental et de Philippe Greffier, Président de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois. L'occasion pour Guy Bondouy, Maire, de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les actions qui seront menées au cours de l'année 2024. Cette cérémonie a également été l'occasion de mettre à l'honneur des personnes qui œuvrent au profit de l'intérêt collectif.



Monsieur le Maire a décidé d'honorer les présidents successifs du comité des fêtes, André Papy, Jean-Marie Juraver, Jean-Jacques Dreuilhe, Daniel Kaprielian et Marc Averseng qui ont reçu la médaille de la ville. Patrick Maugard a épinglé la médaille d'honneur Communale, Départementale et Régionale au revers des vestes de Guy Bondouy et Jean-Pierre Delrieu pour plus de trente années d'engagement au sein de la municipalité. Un vin d'honneur clôturait cette sympathique cérémonie.



## LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 EST ADOPTÉ

Lors de sa séance du 26 février 2024, le Conseil Municipal a adopté le Compte Financier Unique 2023 (anciennement compte administratif) qui peut se résumer ainsi :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<b>DÉPENSES :</b>	<b>954 881,61 €</b>	<b>RECETTES :</b>	<b>1 104 043,97 €</b>
Charges à caractère général	258 575,14 €	Atténuation de charges	37 076,66 €
Charges de personnel	508 440,92 €	Produits des services	42 971,74 €
Autres charges de gestion courante	96 838,40 €	Impôts et taxes	477 098,94 €
Charges financières	14 738,15 €	Fiscalité locale	348 977,80 €
Opérations d'ordre	76 289,00 €	Dotations et participations	113 054,98 €
		Autres produits de gestion courante	13 558,68 €

<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice :</b>	<b>149 162,36 €</b>
<b>Excédent reporté exercices antérieurs :</b>	<b>308 153,55 €</b>
<b>Excédent global de fonctionnement :</b>	<b>457 315,91 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

<b>DÉPENSES :</b>	<b>843 422,79 €</b>	<b>RECETTES :</b>	<b>283 513,11 €</b>
<b>Opérations d'équipement</b>		Subventions d'investissement	155 000,00 €
Modification de droit commun du PLU	4 200,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	52 224,11 €
Espace associatif et/ou mutualisé	613 505,93 €	Opérations d'ordre	76 289,00 €
Extension réseau électricité	15 048,00 €		
Travaux voirie et allées du cimetière	93 560,76 €		
Acquisitions et travaux divers 2023	34 137,10 €		
Acquisition véhicule spécialisé	17 240,00 €		
<b>Emprunts et dettes</b>		<b>Déficit d'investissement de l'exercice :</b>	<b>559 909,68 €</b>
Capital des emprunts contractés	65 731,00 €	<b>Excédent reporté exercices antérieurs :</b>	<b>434 635,47 €</b>
		<b>Déficit global d'investissement :</b>	<b>125 274,21 €</b>

Restes à réaliser en dépenses :	323 494,00 €	Restes à réaliser en recettes :	119 600,00 €
Déficit des restes à réaliser :	203 894,00 €		

Affectation du résultat 2023 :	329 168,21 €
Reprise de l'excédent de fonctionnement :	128 147,70 €

# ASSOCIATIONS



## ASSOCIATION SAUVEGARDE ET PATRIMOINE

L'année commence bien pour notre association !

Après la mise en place, dans notre belle église de Saint Martin, de la Piéta, une statue de la Vierge datant de 16 siècle, nous vous préparons dans les mois à venir d'autres découvertes du passé !

Très bientôt vous aurez l'occasion de voir une charrette/jardinière du siècle dernier que nous sommes en train de préparer pour la rendre la plus présentable possible. Elle sera placée à l'entrée du village qui sera, à coup sûr, l'endroit propice pour les photos souvenir des saint-martinois et, nous l'espérons, de nombreux randonneurs et autres visiteurs de nos contrées !

Et ce n'est pas tout ! Une boucle de randonnée les fera passer devant le lieu nommé « La Fontaine » qui sera, elle aussi rénovée par nos soins et aménagée de sorte à permettre une pause casse-croûte ! Ces opérations, réalisées par nos bénévoles et prises en charge par l'association, seront conduites en collaboration avec le service technique de la ville qui nous apportera toute la logistique pour les finitions nécessaires ainsi que la mise aux normes sécuritaires de ces lieux.

Par ailleurs, nous vous proposons de retenir dès maintenant quelques dates pour vous distraire un peu. D'abord, c'est avec Marco « Seul en scène » et ses « Jeux de mots (contre les maux !) » le 27 avril (voir le flyer joint à ce numéro de la Gazette). Ensuite, La Fête de la musique et Les journées du Patrimoine seront des occasions à nous retrouver dans une ambiance musicale et seront suivies d'un concert plus intimiste avec des notes très « baroques ». Nous vous en parlerons en temps voulu. En attendant notre rencontre vous pouvez toujours nous suivre sur le Facebook (devenu Meta) ou, mieux encore, devenez membre de notre association !

Pour devenir membre et/ou faire un don contactez-nous par E-mail à l'adresse : [assoc.sauvegarde.patrimoine@gmail.com](mailto:assoc.sauvegarde.patrimoine@gmail.com)  
Le téléphone : 06 52 81 50 38 (répondeur)

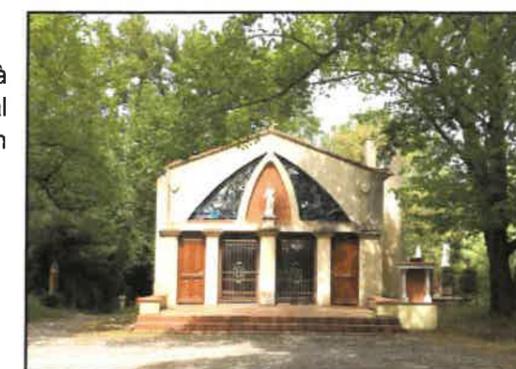


## LES AMIS DE BASSENS

Le lundi 20 mai 2024 (jour de la pentecôte) aura lieu le pèlerinage du Lauragais à Notre Dame de Bassens sous la présidence du père Simplicie Akpaki, vicaire général du diocèse de Carcassonne et Narbonne et en présence du père Maria Joseph Paramanandham, curé de la paroisse Saint Michel en Lauragais.

- 10 h 30 : messe sur le parvis du sanctuaire
- 12 h 00 : apéritif suivi du repas tiré du sac
- 14 h 30 : chapelet
- 15 h 30 : conférence, procession mariale, vénération de la vierge noire

Les amis de notre Dame de Bassens vous attendent nombreux.



## ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARTINOISE



L'ASSM tient à remercier l'ensemble du village pour l'accueil reçu à l'occasion de la présentation du calendrier. Merci à tous d'avoir joué le jeu.

Conséquence directe, les rouges et jaunes ont repris le championnat sur les chapeaux de roues. En effet, la bande de copains jouent des coudes avec l'équipe du RC Pieusse pour la première place du classement et viser une potentielle montée en division supérieure.

Nous avons besoin de votre soutien dans cette dernière ligne droite : Pas d'excuses les jours ensoleillés arrivent ! L'aventure continue à l'ASSM.





## VISITE DE CHRISTIAN POUGET, PRÉFET DE L'AUDE



Ce 21 mars, Christian Pouget, Préfet de l'Aude, a rendu visite aux élus à leur invitation. L'occasion pour Guy Bondouy de lui présenter la commune ainsi que les projets à venir pour lesquels Monsieur le Maire compte sur le soutien de l'Etat. Cette réunion a permis, également, d'évoquer les difficultés rencontrées concernant la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme.



Après la visite de la nouvelle maison des associations, Monsieur le Préfet s'est rendu dans l'entreprise Smithers Oasis France, à l'usine Terréal Wienerberger et chez Bejo.



Une visite intéressante qui a permis à Monsieur le Préfet de mieux connaître notre territoire et les problématiques des collectivités et des entreprises.

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES



Dans sa séance du 11 décembre 2023, le conseil municipal a décidé le transfert de la garderie des vacances scolaires vers le service accueil de loisirs de la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois. Lundi 4 mars, les parents étaient invités à une réunion publique sur la présentation du service enfance jeunesse de la CCCLA. Marie-Andrée Averseng, Directrice du service, Nicolas Omédès, coordinateur extrascolaire et Marjorie Paille, coordinatrice jeunesse ont présenté le fonctionnement des différents services et les modalités d'inscription en ligne.

Les inscriptions pour les vacances d'avril sont ouvertes depuis le 11 mars sur le portail famille : <https://cccla.portail-familles.app>.

Pour tout renseignement, les parents peuvent contacter le service enfance jeunesse au : 04.68.60.66.43 ou envoyer un mail à [accueil.enfance@cccla.fr](mailto:accueil.enfance@cccla.fr).

Cette décision entraîne la fermeture de la garderie communale durant les vacances scolaires.

## ATELIER PRÉVENTION SÉNIORS

Dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie initiée par la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement du 28/12/2015, l'espace seniors du Département Lauragais, service dédié à l'accueil et l'information des personnes de 60 ans et plus, propose de découvrir de nouveaux ateliers gratuits organisés en partenariat avec la commune.

« Savoir utiliser les huiles essentielles pour bien préserver son capital santé » tel est le thème de six ateliers pour découvrir les bienfaits des huiles essentielles : la trousse d'urgence, prévenir les maux de l'hiver, savoir gérer ses émotions, améliorer son confort articulaire, mieux digérer et connaître les hydrolats. Ces ateliers sont animés par Delphine Baral aromathérapeute et réflexologue plantaire. Ces ateliers rencontrent un tel succès qu'ils sont complets.



## ELAGAGE DES CYPRÈS AU STADE MUNICIPAL

Durant la première quinzaine du mois de mars, les employés municipaux ont, à l'aide d'une nacelle, élagué la haie de sapinette bordant la route du stade municipal.

Le travail effectué est remarquable et permettra aux utilisateurs du stade de récupérer plus facilement les ballons qui se perdent dans la haie.

Le reste de la haie fera l'objet d'un élagage en 2025.





# VIE SCOLAIRE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLIERS

Avant les vacances de Noël, toute l'école a profité d'un magnifique spectacle de Noël offert par la mairie. Au cours d'un long voyage interactif à grand renfort de projections et de chansons partagées, les élèves sont partis à la recherche du Père Noël : Apparemment il avait pris du repos sur une plage de sable fin avant de commencer sa folle course du 24 décembre. Heureusement, il a été retrouvé et tous les enfants ont été bien gâtés de beaux cadeaux.



Il est une autre personne qui a décidé de prendre des grandes vacances, c'est Michèle : pour son dernier jour de classe, tous les élèves s'étaient réunis dans la cour de récréation pour lui chanter une chanson et lui offrir plein de petits mots gentils.

Des petits mots gentils ont aussi été rédigés pour tous les « anciens du village » et glissés dans le colis de fin d'année. Pour remercier les enfants, les artistes de l'atelier créatif du club loisirs et amitié ont offert un petit sujet en tissu à tous les enfants de l'école



Sur le temps scolaire, les élèves du CE2-CM1 et CM2 sont allés à Toulouse visiter l'exposition Giacometti au musée d'art moderne des abattoirs. Au programme, voyage en train, en métro, à pied dans les rues de Toulouse, sur les bords de la Garonne, pique-nique au jardin japonais et la découverte des œuvres d'un des plus grands sculpteurs de son époque.

Les CM1 et CM2 ont aussi reçu la visite du bénévole de la prévention routière pour valider le savoir rouler : permis vélo, circuit d'agilité était au programme pour les 26 élèves de la classe.



Les GS-CP et CP-CE1 ont visité l'exposition photo de l'association « A vue d'œil » sur le thème A travers. Comme d'habitude, Maryse Giupponi les a accueillis pour une visite guidée comme elle en a le secret et ils ont même eu la surprise de profiter de la présence d'Eric Sinatora, artiste invité qui leur a raconté comment il avait sa série de photos sur la guinguette carcassonnaise du Païchérrou.

Les activités se poursuivent aussi de côté du poulailler partagé : tous les restes de la cantine sont servis aux poulettes. De quoi améliorer leur blé quotidien et transformer les restes de repas en bons œufs.

Côté jardin, le jardin de Monsieur Albilot a été laissé à l'usage de l'école par sa famille : Les GS-CP et CP-CE1 continuent donc d'y faire pousser de beaux légumes de toutes les couleurs.